

LES FIORETTI DU PÈRE FRANCK¹

OU UN INDISCRET REGARD EST JETÉ SUR LE BUDGET
DU PÈRE FRANCK

Pour élever ses enfants, pour assurer aux siens une existence convenable, et aussi pour venir en aide quand besoin en était aux uns et autres de sa famille, avec la générosité dont tout jeune il avait déjà donné la preuve en répondant pour les dettes de son père, Franck, sans se plaindre jamais, se livrait à un labeur écrasant.

Toutes ses journées, — et celles-ci commencées dès la première heure, se terminaient parfois à dix heures du soir — avec la seule exception des offices de Ste-Clotilde et des classes du Conservatoire, étaient consacrées à des élèves.

Outre les divers pensionnats (1 *bis*) où il fut professeur, des leçons particulières absorbaient tout son temps: leçons de piano, d'orgue, d'harmonie ou de composition...

Aussi disait-il naïvement: « Je gagne tout ce que je veux. »

Quel était donc — quand elles n'étaient pas gratuites, et celles-ci furent nombreuses — le prix de ces leçons dont la durée souvent dépassait largement l'heure convenue?

Est-il indiscret de le révéler?... Vingt francs hors de chez lui, dix ou douze francs dans ce salon du boulevard Saint-Michel auquel ne peuvent songer sans émotion ceux qui sont venus y soumettre au maître leurs devoirs ou leurs essais.

(1) Voyez *Mercure de France*, n° du 1^{er} septembre 1935.

(1 *bis*) Quand il s'est marié, il était professeur dans un pensionnat rue des Martyrs. Il le fut ensuite jusqu'à la fin de sa vie à l'institution Deslignières à Beaujon, puis à Auteuil. Chez les Jésuites, à Vaugirard, où il enseigna pendant de nombreuses années le piano, il eut comme élèves Henri Duparc, Arthur Coquard, et peut-être Alexis de Castillon.

C'était là ce qu'il estimait être de hauts prix (2) !

Quel professeur de chant dont, en ce temps-là déjà, le quart d'heure était tarifé à un chiffre bien plus élevé, s'en serait contenté ?

Mais plus absolu encore était le désintéressement du maître. A un élève — et ce fut sans doute le cas de bien d'autres — qui venait de terminer avec lui ses études de contrepoint et de fugue, il déclara : « Désormais vous ne m'apporterez plus des devoirs, mais des compositions. Je les examinerai avec beaucoup d'intérêt, au besoin je vous donnerai des conseils ; mais, entendez-moi bien, il ne s'agit plus désormais de leçons. »

Est-il dès lors étonnant qu'à sa mort, après cette vie tout entière consacrée au professorat (qui seul lui apportait des ressources), Franck laissât en tout et pour tout dix mille francs ?

COMMENT LA PLUPART DES ÉDITEURS SE MONTRÈRENT A L'ÉGARD DE FRANCK FORT PEU GÉNÉREUX !

Franck acheta presque tous les textes qu'il mit en musique. Il est certain, en tout cas, qu'il paya fort cher les livrets du *Valet de ferme*, de *Rédemption* et des *Béatitudes*.

Par contre, tira-t-il quelque profit de l'édition de ses œuvres ? Il est probable — sans, il est vrai, qu'aucune certitude existe à cet égard — que ni le *quintette*, ni la *sonate piano et violon*, ni la *symphonie* ne lui furent payés. Si cette dernière fut publiée en partition d'orchestre, ce qui lui eût causé grande joie, ce ne fut qu'en 1891 quand, après sa mort, son nom commença à paraître sur les programmes des concerts.

Mais un fait précis permet, au moins dans un cas spécial, de savoir quelle valeur un grand éditeur attribuait à une œuvre importante de Franck.

Du vivant du maître, sous sa direction, un de ses élèves avait réalisé une réduction à deux pianos d'un de ses mor-

(2) Arthur Coquard lui ayant annoncé de nouveaux élèves auxquels il avait lui-même fixé le prix, facilement accepté, de 20 fr., Franck se récria : « C'est insensé ! C'est beaucoup trop cher ! Jamais je n'accepterai tant d'argent pour une leçon donnée chez moi ! »

ceaux d'orchestre. Après la mort de Franck, il la proposa à l'éditeur. Celui-ci l'ayant examinée, objecta: « Mais c'est une transcription intégrale !... J'avais pensé qu'il s'agissait d'un *duo sur cette œuvre* (?) Celle-ci étant de grandes dimensions, des coupures seraient nécessaires... Besogne délicate, l'auteur n'étant plus là pour les indiquer... »

Stupéfait, l'élève reprit bien vite son manuscrit, déclarant que jamais il ne se prêterait à si audacieuse mutilation.

Quelques années après, un grand revirement se manifestant dans l'opinion générale à l'égard de Franck, le même éditeur, spontanément, réclama cette transcription, ayant cette fois, disait-il, l'intention de la publier intégralement, et pria son auteur de lui dire à quel prix il estimait son travail.

Puisqu'il s'agissait avant tout d'une œuvre de Franck et que sa propre personnalité dans ce cas disparaissait complètement, celui-ci ne jugea pas exagéré de le fixer à trois cents francs.

La réponse fut brève. « Il y a quelque prétention, lui fut-il écrit, à demander pour un arrangement *plus du double* de ce qui a été accordé à l'auteur pour l'œuvre elle-même ! »

Non seulement Franck, le plus souvent, ne tirait donc de la publication de ses œuvres qu'un profit dérisoire, — quand il ne les abandonnait pas sans rémunération aucune (3), — mais parfois il avait même grand-peine à obtenir qu'elles fussent éditées. La touchante mélodie *L'ange et l'enfant* (4), composée en 1846, ne fut gravée qu'en 1889, et, pour que l'éditeur s'y décidât, quelques élèves et amis du maître s'étaient spontanément engagés à assurer la vente d'un certain nombre d'exemplaires. Il en avait été de même pour la réduction à quatre mains de la *Symphonie*. Il est juste d'ajouter que, soit parce que cette vente, sans leur secours, fut suffisante pour désintéresser l'éditeur, soit parce que

(3) On n'a pas trouvé trace d'un traité de Franck avec ses éditeurs relatif à la cession d'une de ses œuvres.

(4) Franck composa *L'Ange et l'enfant* alors qu'il habitait encore avec ses parents. S'étant décidé à quitter cet intérieur que son père rendait vraiment infernal, il y abandonna ce qu'il possédait, même son piano — prix du Conservatoire — et toute sa musique. Sur le conseil de son futur beau-père Desmousseaux, il récrivit cette mélodie qu'il n'avait pas oubliée.

celui-ci, à la réflexion, fut confus d'avoir accepté leur offre, l'exécution de cette promesse ne fut jamais exigée.

Si Franck trouva, le plus souvent, peu d'empressement et de générosité chez ceux auxquels ils proposa l'édition de ses œuvres, quelques exceptions doivent être signalées.

L'éditeur Enoch, après avoir publié les *Eolides*, les *Djinns*, les *Variations symphoniques*, le *Prélude choral et fugue*, fut le seul, je crois, qui fit à Franck une *commande*: six chœurs à voix égales, et plus tard 100 pièces pour harmonium dont le maître, aux derniers mois de sa vie, ne put écrire qu'une partie.

Quant à l'éditeur Bruneau, aussitôt qu'il eut fondé sa maison, malheureusement éphémère, il y appela Franck, dont il admirait sincèrement et respectait le génie, comme en témoigne la lettre suivante.

Cette lettre est adressée à Paul Poujaud, grand ami de la musique et grand ami des musiciens, et qui, sur la production de certains d'entre eux, par son clairvoyant enthousiasme, exerça la plus heureuse influence.

13 mars 1889.

Bien cher Monsieur,

Voulez-vous être le plus aimable des amis du grand maître qui s'appelle César Franck? Envoyez-moi donc avant la fin de la semaine un beau sujet de mélodie à confier au maître — grande élévation de pensée et en même temps grande naïveté, grande simplicité de sentiment — un pendant à *L'Ange et l'enfant*.

S'il était possible, un auteur tombé dans le domaine public. Si c'est impossible, un auteur dont l'autorisation soit facile à obtenir. Rien de Victor Hugo. Tout le monde me dit: M. Poujaud seul est capable de vous trouver cette merveille, ce petit chef-d'œuvre, et je m'adresse à M. Poujaud pour obéir à tout le monde et surtout parce que je le sais grand lettré, d'une bienveillance parfaite, sérieusement artiste, grand admirateur du génie du maître et très jaloux de sa gloire.

Avec tous mes remerciements recevez, bien cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Paul Poujaud envoya à Franck *la Procession*, de A. Brizeux.

C'est à lui aussi que s'adressa directement, dans les trois

lettres ci-dessous, le maître qui cherchait des textes à mettre en musique.

27 janvier 1888.

Cher Monsieur et Ami,

L'autre jour je vous ai demandé de vouloir bien chercher quelques sujets de chœurs pour jeunes filles. Vous avez été assez aimable pour me le promettre, mais cela n'est pas très pressé.

Je viens vous demander aujourd'hui quelque chose de *très pressé*, ce serait un chœur pour voix d'hommes, genre *prière*, *hymne*, quelque chose de large et de calme.

Vous connaissez tant de choses et vous êtes si obligeant que je compte sur vous pour me trouver cela.

Ce chœur serait chanté à Liège par une très belle société chorale qui est en train d'organiser une séance de musique de chambre de ma composition.

On chanterait le chœur des chevaliers de *Rébecca* et je désirerais un second chœur pour voix d'hommes que je n'ai pas dans mes œuvres.

Je vous remercie mille fois d'avance et vous prie de croire à ma vive sympathie.

CÉSAR FRANCK.

P. Poujaud envoya à Franck l'*Hymne de Racine* qu'il composa pour Sylvain Dupuis.

3 septembre 1889.

Cher Monsieur et Ami,

Je sais que vous avez pensé à moi, mais que vos recherches n'ont pas encore été heureuses.

Vous chercherez encore cependant, n'est-ce pas? et pardonnez-moi si je m'adresse à vous aussi souvent. Mais vous avez toujours eu la main si heureuse. On m'a fait une espèce de farandole dont je ne suis pas absolument content. J'espère cependant pouvoir la traiter convenablement. Cela ne fait donc plus que deux numéros que je réclame de votre extrême obligeance. J'espère, bien cher Monsieur et ami, recevoir très prochainement de vos bonnes nouvelles et vous prie de bien croire à mes sentiments sympathiques et dévoués.

CÉSAR FRANCK.

J'ai fini le 3^e acte de *Ghiselle*.

§

24 septembre 1889.

Bien cher Monsieur et Ami,

Comme je vous remercie de toute la peine que vous avez prise

pour me trouver des petites poésies propres à devenir des chœurs (5). J'ai cherché de mon côté, et j'ai vu par moi-même combien c'est difficile.

Les petites pièces que vous m'avez envoyées sont charmantes toutes les deux. J'ai fait les *Danses de Lormont* et je commence aujourd'hui *La Chanson du Vannier*. Cela ne sera pas long, j'espère; reposez-vous maintenant de vos recherches.

Je ne ferai pas d'autres chœurs pour le moment.

J'ai cependant découvert une petite pièce charmante et qui me tente. Mais je la ferai un peu plus tard parce que je voudrais me mettre à mon quatuor.

Trouverai-je (6)?

Encore bien des fois merci, et croyez à mes sentiments bien sympathiques et affectueux.

CÉSAR FRANCK.

OU IL EST PARLÉ AVEC UNE JUSTE FRANCHISE
DES RAPPORTS DE FRANCK AVEC LES CHEFS D'ORCHESTRE
ET LES SOCIÉTÉS DE CONCERT

Les rapports de Franck avec les chefs d'orchestre et les sociétés de concert forment un chapitre pénible de sa vie. Tous, il est vrai, tentèrent une tardive réparation. Il convient de leur en savoir gré, en pensant à la *Cinquième Béatitude* où l'âme généreuse du maître, ignorant la rancune, nous exhorte d'une manière si touchante à pardonner.

Il est impossible cependant d'oublier ce que leur conduite eut d'inexplicable et de cruel, en toute justice leur mémoire doit en porter la peine.

L'un à qui fut proposé le morceau symphonique de *Rédemption* (7) le refusa, prétendant ne pouvoir jouer une œuvre « où n'apparaissait pas un seul thème! »

(5) Il s'agissait des six chœurs à voix égales commandés par l'éditeur Enoch. P. Poujaud avait envoyé à Franck les textes: *La Vierge à la Crèche*, *les Danses de Lormont* et *la Chanson du Vannier*.

(6) Combien ce mot est émouvant pour nous qui savons ce qu'il a trouvé!

(7) Ce morceau que Franck venait de terminer est celui qu'il substitua à un autre (dont sa famille a conservé le manuscrit) qui, réduit pour le piano à quatre mains, existe seulement dans la presque introuvable première version de *Rédemption* et ne fut, en réalité, jamais exécuté.

L'éditeur de la partition avait organisé, en 1873, un concert pour la faire entendre. Mais tout l'effort des répétitions ayant été sur l'œuvre avec laquelle *Rédemption* partageait le programme, par suite de ce travail

— Comment, disait tristement Franck après cette entrevue, faire constater l'existence d'une phrase de plus de vingt mesures, exposée à découvert dès le début, à qui ne peut... (ajoutons: ne veut) la reconnaître?

Un autre, à quelqu'un qui lui demandait s'il ne réserverait pas à Franck une place sur ses programmes, déclarait: « Je ne puis pas faire le vide dans ma salle! »... Si un troisième, il est vrai, répondait tout d'abord: « Assurément, car Franck est un grand artiste que j'admire », après une première expérience mal accueillie par le public, il se découragea brusquement et d'une manière définitive, ne daigna pas prendre connaissance d'un morceau composé spécialement pour ses concerts, et négligea même d'en regarder la première page où son nom était écrit.

Dans la suite, du vivant du maître, jamais il n'exécuta la moindre œuvre de lui.

A consulter les programmes des grands concerts de 1870 (8) à 1890, on ne constatera que bien peu d'exceptions à cet inqualifiable ostracisme, trois ou quatre, semble-t-il!

Il convient de les mentionner ici.

Le 13 janvier 1884, Padeloup confia à Franck la direction du *Chasseur maudit*, exécuté l'année précédente à la Société nationale, et dont « le caractère fantastique intéressant » l'avait frappé.

La Société des concerts du Conservatoire, qui en 1882 avait

insuffisant cet intermède symphonique apparut tellement inintelligible que, sur le conseil de ses élèves H. Duparc et V. d'Indy, Franck se résigna à le supprimer. Après un début brillant, il s'assombrissait selon l'argument imaginé et rédigé par Franck lui-même: « La folie triomphe de tous les obstacles... mais l'heure moderne a sonné. La croyance est perdue; l'homme en proie de nouveau à l'âpre désir des jouissances et aux agitations stériles a retrouvé les passions d'un autre âge. »

Quoique l'aimant encore et ne l'ayant jamais entendu, peu après, Franck résolut de le remplacer par un autre entièrement lumineux se bornant à exprimer « l'allégresse du monde qui se transforme et s'épanouit sous la parole du Christ ». C'est celui, admirable, qui figure dans la seconde édition de *Rédemption*, et souvent sur les programmes des concerts. Sa première et probablement unique audition du vivant du maître eut lieu à la Société Nationale le 13 février 1874. Comme contrepartie, voulant dépeindre l'humanité retournant au doute païen, Franck ajouta un chœur d'hommes auquel il confia ce qu'il appelait « la note septique ».

(8) En 1874, au Cirque d'Été, dans un concert au bénéfice des victimes de la guerre présidé par la maréchale de Mac-Mahon, *Ruth* fut exécutée sous la direction de Franck. Marie Battu chantait le rôle de Ruth. Le succès, très grand, fut malheureusement éphémère.

fait entendre la *Quatrième Béatitude* (9), eut l'honneur, les 17 et 24 février 1889, de donner la première audition de la *Symphonie en re mineur*, grâce à la ténacité de son chef Jules Garcin, qui eut aussi le mérite de révéler à Paris la messe en ré, de Beethoven.

Si, à ces rares exceptions près, on découvre parfois le nom de Franck sur quelques programmes, c'est que des raisons toutes spéciales l'ont fait admettre: interprétation par un artiste en faveur auprès du public, ou recette assurée d'une autre manière.

C'est ainsi que, le 15 mars 1885, Diémer exécuta les *Djinns* au concert du Châtelet, dont la Société Nationale avait acheté la moitié du programme.

Au Trocadéro, dans une séance consacrée aux œuvres de sa maison d'édition, M. Bruneau fit entendre le ballet d'*Hulda* (10).

Enfin, le 30 janvier 1887, un festival Franck eut lieu au Cirque d'Hiver.

Les élèves et amis du maître en avaient assumé les frais.

Pasdeloup y dirigea... avec quelques accidents... la première partie comprenant le *Chasseur maudit*, des fragments de *Ruth* et les *Variations symphoniques* jouées par Diémer; puis il céda le bâton à Franck pour la *marche et ballet avec chœur d'Hulda* et les *Troisième et Huitième Béatitudes* (11).

En dépit de l'exécution assez médiocre, l'accueil du public fut chaleureux et le maître, qui n'y était pas accoutumé, se montra très satisfait. « Allons, dit-il joyeusement, voilà que ma musique commence à être comprise! »

Il avait soixante-cinq ans!

Cependant l'inexplicable et scandaleuse hostilité ne désarmait pas. Mais Franck, quoique toujours rebuté, ignorait la rancune.

(9) La mode était alors de s'ennuyer à l'audition d'une œuvre de Franck. Ceux qui assistèrent à la répétition de ce concert se souviennent que les élèves de composition qui y étaient admis ne se gênaient pas pour manifester par leur attitude leur soumission à cette mode.

(10) La partition tout d'abord donnée à l'éditeur Bruneau devint ensuite la propriété de Choudens.

(11) Outre cette 3^e et 8^e *Béatitude*, furent seules exécutées à l'orchestre du vivant de Franck: avec le prologue, la 1^{re} aux concerts de l'Exposition de 1878, la 4^e au Châtelet avec Vergnet, la 6^e au Conservatoire. Franck n'entendit jamais la seconde, la cinquième ni la septième.

En 1888, il avait généreusement tout oublié, et, ayant terminé une nouvelle œuvre, il la proposa à ceux qui la pouvaient exécuter. Cette fois encore il fut éconduit, et avec une telle brutalité qu'il sentit les larmes monter à ses yeux.

De ces larmes il est bien difficile de ne pas se souvenir et de les pardonner!

Cependant, ayant tardivement découvert, après l'exécution du 10 mars 1888 à la Société Nationale, que certains effets de chœur en coulisse avaient de l'action sur le public, ayant compris en outre qu'il serait prudent de prendre date devant l'avenir que son instinct lui faisait prévoir, au début de 1890 Colonne demanda au maître sa partition de *Psyché* (12), qu'il exécuta avec succès les 23 février et 2 mars. Puis, après avoir, avec son orchestre, rendu pendant la cérémonie funèbre de Ste-Clotilde un hommage solennel au grand maître disparu, trois ans après sa mort il monta intégralement les *Béatitudes*, dont l'effet fut foudroyant (13).

Sept ans plus tard, en mars 1899, la *Symphonie en ré mineur* parut enfin sur un programme du Châtelet. A la vérité, c'est Ysaye qui, dirigeant le concert, avait tenu à ce qu'elle y figurât. Depuis cette époque, elle y est inscrite plusieurs fois chaque année et en demeure pour le public l'attrait certain.

Certains faits, que beaucoup connurent à l'époque où ils se produisirent, devraient, semble-t-il, trouver ici leur place. Mais, ainsi qu'il a été dit, à l'heure des réparations qu'il put entrevoir aux derniers mois de sa vie, Franck les avait déjà pardonnés et voulait qu'ils fussent oubliés.

Faisant effort pour imiter sa générosité et lui obéir, il ne sera donc fait mention, avec détails précis, ni de cette répétition qui, en toute équité, était *due* tout entière à Franck et fut en grande partie consacrée à un autre, — ni de tels articles (14) de journaux ou de revues où son œuvre était

(12) Franck ne cacha pas sa joie de ce « revirement », seule allusion indirecte à un passé dont il avait souffert et dont il ne voulait pas se souvenir.

(13) De cette exécution qui, bien préparée, fut admirable, le Comité du monument de César Franck où figuraient plusieurs élèves du maître remercia chaleureusement Colonne par une lettre publique.

(14) Si la presse se montra en général indifférente ou hostile à l'égard de Franck, certaines exceptions doivent être signalées, et avant tout Octave Maus dans son journal, *L'Art moderne*, L. de Fourcaud. dans

traitée avec dédain ou même ridiculisée, — ni de ce concert où un interprète aimé du public s'étant proposé pour l'exécution d'une œuvre de Franck fut utilisé pour celle d'un autre (15) et cela dans des conditions telles que devint onéreux pour Franck un concours qui lui avait été amicalement offert, — ni de l'*observation musicale*!! hautaine que se permit de lui faire un chef d'orchestre au cours d'une répétition, — ni de tant de circonstances où se révéla un révoltant manque d'égards envers lui.

Assurément, il convient de le répéter, tous, après avoir agi d'une manière qu'il n'est pas exagéré de traiter d'*épouvantable*, s'attachèrent à réparer, et certains avec éclat. Mais ce fut très tard, alors que le maître n'était plus là pour leur témoigner sa reconnaissance, ce qu'il eût fait sans doute de tout son cœur qui ignorait la rancune et avec toute son ingénue bonté.

COMMENT FRANCK FUT TOUJOURS ACCUEILLI
AVEC UNE RESPECTUEUSE ADMIRATION
A LA SEULE SOCIÉTÉ NATIONALE DE MUSIQUE

Mais c'est à la seule Société Nationale de musique qu'il trouva constamment un accueil respectueux et de fervente admiration.

Là furent exécutées toutes ses œuvres de musique de chambre et d'orchestre, à l'exception de sa *Symphonie* et, quelques mois avant sa mort, la première audition de son *Quatuor* excita un enthousiasme tel, qu'il en fut ému et même étonné.

L'œuvre de Franck est assurément la page la plus glorieuse du livre d'or de la Société Nationale.

Cette société, consacrée tout d'abord à la seule musique

le *Gaulois*, et Henry Gauthier-Villars, dans ses *Lettres de l'Ouvreuse*, qui ne cessèrent de témoigner leur admiration pour le maître. En outre, sur les programmes des concerts des XX, puis de la *Libre Esthétique*, qu'il organisa à Bruxelles, Octave Maus réserva toujours une place éminente à Franck. On ne doit pas omettre non plus les articles de Camille Benoit dans le *Guide* et la *Gazette musicale*, ceux d'Alfred Ernst et quelques-uns de Joncières dans la *Liberté*.

(15) Pour cette addition non prévue au programme, cet interprète demanda un dédommagement, dont la moitié fut ensuite (non par lui, certes!) réclamée à Franck.

contemporaine française, avait été fondée en 1871 par Romain Bussine, professeur de chant au Conservatoire, et Camille Saint-Saëns.

Franck en fut vice-président.

Mais bientôt, par la force des choses, et sans souci des jalousies qui ne tardèrent pas à se manifester, ses élèves, et par là lui-même bien inconsciemment, y prirent une influence prépondérante.

Eux seuls en effet écrivaient alors de la musique symphonique et de la musique de chambre, branche de l'art inconnue au Conservatoire, dont un de ceux qui y enseignaient, sinon le directeur lui-même, disait: « On ne trouverait pas un compositeur acceptant de se ravalier au rôle de professeur de symphonie. »

De fait, on imagine mal Massé ou Bazin donnant des conseils pour la composition d'un quatuor.

Mais ces élèves étaient encore peu nombreux. Bientôt il devint très difficile de composer des programmes, sinon en y introduisant des œuvres « que ce n'est pas la peine », comme disait Chabrier. Aussi, afin de leur conserver de l'intérêt, d'étendre l'action de la Société hors des frontières, et d'obtenir si possible une réciprocité, Vincent d'Indy demanda, dans une assemblée générale tenue chez Chausson, d'admettre, outre des compositeurs français anciens, en nombre très restreint quelques compositeurs étrangers.

Cette proposition, mise aux voix, fut adoptée et Saint-Saëns, qui s'y était montré hostile, — bientôt suivi de Bussine, — donna sa démission.

Franck fit auprès de l'un et de l'autre une pressante démarche pour obtenir qu'ils revinssent sur leur décision.

Il n'y réussit pas et fut le président de fait de la Société Nationale, bien qu'il en eût refusé le titre.

Si, dans la suite, donnant confiance à ses élèves devenus membres du comité, il fut moins que par le passé assidu aux séances où se composaient les programmes, pendant de longues années il n'avait pas manqué d'y assister, examinant avec un soin scrupuleux la moindre mélodie proposée.

Il n'existait pas, comme dans les salons de peinture, d'exempts du jury d'admission; aussi, respectueux des sta-

tuts, lorsque lui-même présentait une de ses œuvres, après l'avoir fait entendre, il sortait afin de laisser toute liberté à la délibération et au vote.

Il fit ainsi pour son *Quintette*. Lui révéla-t-on ensuite que parmi les « dix » (note maximum) qui lui furent accordés figurait un « zéro »?... Les secrétaires d'alors, qui connaissaient les écritures des uns et des autres, prétendirent en avoir découvert l'auteur. Mais généreusement ils refusèrent de divulguer son nom et de lui infliger une honte ou plutôt un ridicule bien mérité.

Est-ce le même qui, dans une autre occasion, effaça le nom de Franck sur une liste de membres du comité proposée aux suffrages de l'assemblée? Au dépouillement du scrutin il fut constaté que tous ceux qui y figuraient avaient obtenu l'unanimité. Au seul Franck manquait une voix.

— La sienne, dit Bussine qui présidait.

— Non, répondit modestement — ou plutôt cruellement — Franck, j'ai voté pour la liste entière, par conséquent pour moi-même.

PIERRE DE BREVILLE.